

PROJET DE PARTENARIAT TRIANGULAIRE

Le partenariat au service du maintien de la paix

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Avec plus de 100 000 éléments déployés sur plus de 7 millions de kilomètres carrés, la plupart du temps dans des zones isolées et enclavées se caractérisant par leur environnement souvent hostile et leurs infrastructures médiocres, les forces de maintien de la paix des Nations Unies opèrent dans des conditions de plus en plus difficiles et complexes. Le Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix et le Comité spécial des opérations de maintien de la paix (Comité des 34) de l'Assemblée générale soulignent dans leurs rapports qu'il faut renforcer d'urgence les moyens de génie mis à disposition dans ces situations éprouvantes. **Au lendemain du sommet de 2014 sur les opérations de paix des Nations Unies, l'ONU a lancé un projet de partenariat triangulaire destiné à faciliter le déploiement rapide de moyens de génie en Afrique.**

Ce partenariat triangulaire fait intervenir les pays d'Afrique fournissant des contingents, les États Membres et l'Organisation des Nations Unies. Il a pour objectif de renforcer les moyens des contingents et des sous-unités du génie par la formation et la fourniture de matériel. Ces contingents formés s'acquitteront de **tâches prioritaires essentielles, renforçant ainsi la capacité** des missions des Nations Unies de s'installer et d'opérer sur le terrain.



FORMATION :

- **Déploiement rapide** : formation des unités dans les domaines du génie routier, du fonctionnement et de l'entretien du matériel lourd et des interventions à effet rapide menées au pied levé.
- **Souplesse** : fourniture d'un appui aux unités fixes ou mobiles dans les pays-hôtes, lorsque les équipements sont loués sur place.
- **Échelle locale/régionale** : formation des formateurs aux niveaux local et régional.

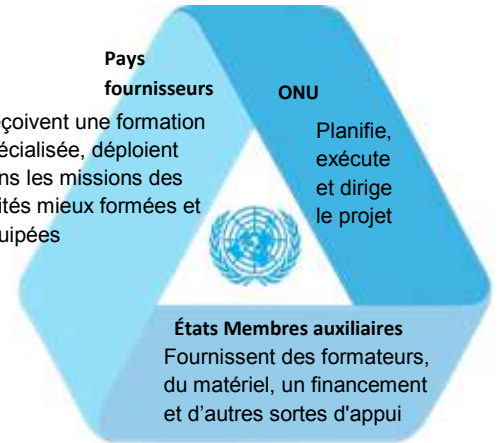


ÉQUIPEMENT :

- **Matériel lourd du génie** : achat de matériel (en tant que propriété de l'ONU) à déployer dans les missions de maintien de la paix, l'objectif étant de disposer de **matériel destiné aux opérations et de matériel destiné à la formation** (sous réserve de l'appui des États Membres).

RÉALISATIONS ET AVANTAGES ESCOMPTÉS :

ONU	Augmentation du nombre de pays d'Afrique fournisseurs de contingents disposant de capacités de déploiement accrues .
États Membres	Possibilité d'appuyer les capacités facilitatrices des missions .
Pays fournisseurs de contingents	Renforcement à long terme des capacités de génie des pays d'Afrique fournissant des contingents.
Maintien de la paix	Possibilité de reproduire ce schéma pour d'autres capacités facilitatrices (par ex. transmissions, services médicaux, etc.).
	Efficacité renforcée dans la mise en place des installations des missions .
	Harmonisation des pratiques de formation et des critères relatifs au matériel essentiel dans les missions de maintien de la paix.



SCHEMA DU PARTENARIAT TRIANGULAIRE



2016 - Formation à l'utilisation d'un tractopelle

UNE OCCASION UNIQUE :

Avec l'appui des États Membres, les moyens de génie peuvent être améliorés :

- **En renforçant le partenariat triangulaire et la coopération bilatérale.**
- **En nouant des partenariats à long terme avec certains pays fournisseurs de contingents et États Membres auxiliaires.**
- **En recensant les besoins en formation et en optimisant la formation.**
- **En organisant des cycles de formation annuels.**



Formation pratique.

2015 - Lancement de la formation

LE CHEMIN PARCOURU :

2015 - FORMATION PILOTE :

- Un **programme pilote de formation au maniement du matériel lourd de génie d'une durée de six semaines** a été organisé par **11 instructeurs japonais**, du 7 septembre au 16 octobre 2015 à la Humanitarian and Peace Support School (HPSS) à Nairobi. Dix ingénieurs kényans, ougandais, rwandais et tanzaniens en ont bénéficié.

2016 - FORMATION :

- En 2016, **18 instructeurs japonais** ont formé **60 contingents kényans au maniement du matériel lors de deux sessions** tenues à l'HPSS.
- Un **programme pilote de formation des formateurs** a été organisé par **deux instructeurs suisses** à l'intention de **8 participants** kényans, ougandais, rwandais et tanzaniens.

2017 - FORMATION :

- En 2017, **deux sessions de formation au maniement du matériel lourd de génie** ont été organisées à la HPSS par **36 instructeurs japonais** à l'intention de **51 Tanzaniens** et de **10 éléments de l'AMISOM** (burundais, kényans, rwandais et ougandais).
- Deux instructeurs suisses** ont formé, à l'HPSS, **11 formateurs** venus de plusieurs pays d'Afrique (**Ghana, Ouganda, Rwanda, Tanzanie et Zambie**) et de l'AMISOM.
- Un **programme pilote de formation à la gestion des projets de génie** a été dispensé à l'HPSS par **5 instructeurs brésiliens** à 20 participants originaires de différents pays d'Afrique (**Ghana, Kenya, Ouganda, Rwanda, Tanzanie et Zambie**).

2018 - FORMATION :

- Le troisième **atelier pour les parties prenantes sur la planification de la formation** a été organisé en mars 2018 au Rwanda en vue d'élargir les partenariats et de fixer le calendrier de la formation pour 2018 et 2019.
- Trois cours de formation au maniement du matériel lourd (niveau débutant à intermédiaire), deux programmes de formation des formateurs, dont un en français, et un cours relatif à la gestion des projets de génie** ont été conduits ou doivent l'être en 2018.
- La **possibilité de reproduire ce modèle triangulaire dans d'autres régions et domaines**, notamment en mettant en place une formation pilote au maniement du matériel lourd en Asie et une autre, à l'HPSS, pour les pays francophones d'Afrique fournissant des contingents et une formation à la gestion des urgences traumatologiques en Afrique de l'Est, est actuellement à l'examen.
- La formation du chaque site en Asie serait planifiée en rotation par ordre du Viêt-Nam, Indonésie, Thaïlande et Cambodge.

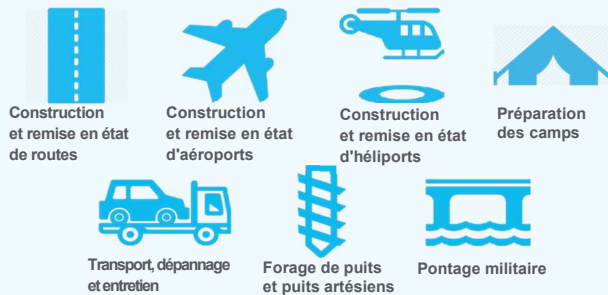
PROCHAINES ÉTAPES ET OBJECTIF FINAL :

- Déploiement** : les instructeurs formés dans le cadre du projet devraient être déployés dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies.
- Aux fins du développement à long terme du projet**, les équipes qui en sont chargées accueillent avec satisfaction tout appui des États Membres, sous forme de **financement** (infrastructures, matériel ou opérations), **de contributions en nature (matériel de génie, équipements médicaux ou simulateurs)** ou d'aide à la formation (mise à disposition de formateurs ou parrainage de programmes).

Compte tenu des obstacles significatifs et imprévisibles (qu'ils soient liés à l'environnement, à la sécurité, à des questions politiques ou autres), des objectifs ambitieux que se fixent les missions et des attentes de la communauté internationale dès la phase de démarrage, les missions de maintien de la paix des Nations Unies doivent pouvoir compter sur des moyens de génie suffisants et sur des systèmes de planification, de financement, de gestion et de contrôle souples et adaptés propres à favoriser l'exécution des travaux.

Extrait du rapport « Engineering Peace », de l'Institut international pour la paix.

CAPACITÉS ESSENTIELLES



MODULES DE FORMATION

Gestion de projets du génie

Appui à l'analyse et à la conception

Maniement du matériel

Entretien, réparation et dépannage

ADHÉSION AU MODÈLE DE PARTENARIAT TRIANGULAIRE :

Les consultations menées par le Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix ont fait ressortir **l'intérêt porté au renforcement, dans le cadre de ce modèle, des moyens dont disposent les Nations Unies s'agissant de conduire des opérations de paix.**

Dans son rapport intitulé « L'avenir des opérations de paix des Nations Unies » (S/2015/682), établi en réponse au rapport du Groupe indépendant, le Secrétaire général a estimé que l'établissement de partenariats était un outil précieux au service du renforcement des moyens en personnel en tenue.

En outre, à sa dernière session, le Comité des 34 a encouragé le Secrétariat à continuer de remédier aux lacunes en améliorant la coordination de la formation et du renforcement des capacités, notamment dans le cadre d'initiatives telles que le partenariat triangulaire, en coopération avec les États Membres et avec leur soutien.

Dans sa résolution 2378 (2017) du 20 septembre 2017, le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de lui présenter un dispositif permettant de combler les lacunes en matière de capacités ; celui-ci a proposé que les projets de **partenariat triangulaire soient élargis à d'autres régions, à d'autres capacités facilitatrices et aux pays francophones.**

Par ailleurs, en énumérant ses six demandes immédiates aux États Membres à l'occasion du débat de haut niveau du Conseil de sécurité du 28 mars 2018, qui avait pour thème « Agir collectivement pour améliorer les opérations de maintien de la paix des Nations Unies », le **Secrétaire général** s'est déclaré favorable à la création de dispositifs innovants tels que les partenariats triangulaires.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour en savoir plus sur le projet de partenariat triangulaire, contactez Harinder Sood (sood@un.org), Julian Otinkorang (otinkorang@un.org) ou Katsuhisa Sato (katsuhisa.sato@un.org).